



**MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG**  
**AVIS PUBLIC**  
**DEMANDE DE DÉMOLITION**



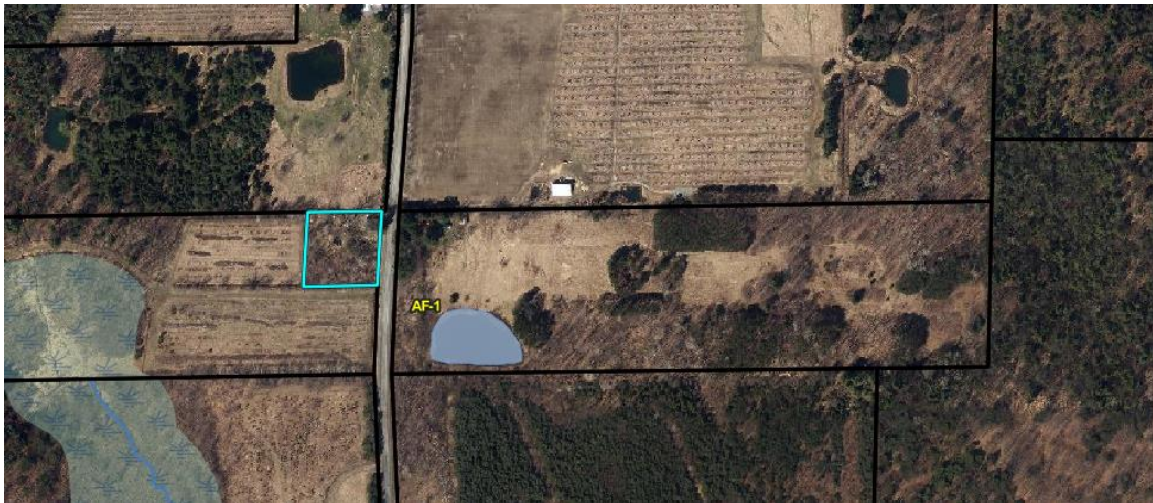
Prenez avis que le 20 décembre 2023, dans la salle des délibérations du conseil, située à l'hôtel de ville au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, se tiendra à huis clos une séance du comité de démolition de la Municipalité de Frelighsburg, au cours de laquelle le comité se prononcera sur la demande de démolition. Conformément à la loi, toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage du présent avis, faire connaître par écrit, son opposition à la direction générale de la Municipalité de Frelighsburg. Le Comité de démolition analysera les documents reçus lors de la séance du 20 décembre 2023.

**NATURE DE LA DEMANDE**

Le comité de démolition est saisi d'une demande de démolition visant la résidence située au 96 chemin du Verger-Modèle.

**IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ**

Adresse : 96, chemin du Verger-Modèle  
Lot no. 5 896 322  
Matricule : 5687-56-1580



DONNÉ À FRELIGHSBURG, CE 5E JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS.

Sergey Golikov  
Directeur général  
Greffier-trésorier